

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil Municipal de la Commune d'ARBAS
réf : 201802B

Séance du 24 février 2018

Date convocation : 17 février 2018

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Présents : 10

Excusés : 1

Votants : 10

L'an deux mille dix-huit et le samedi vingt-quatre février, à vingt et une heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ARBAS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Sylvie SIMPSON, Maire.

Présents : François ARCANGELI, Cinthya ARENAS, Philippe BUSSIERE, Marie-Christine CHEUZEVILLE, Gérard DALL'ARMI, Jean-Paul ESTRADE, Eric RIET, Céline SALVIAC MALBERT, Francis PRADERE, Sylvie SIMPSON.

Excusée : Valérie CHRISTEN

Secrétaire de séance : Céline SALVIAC MALBERT

Objet : Remplacement de 2 poteaux incendie rue de Planque et au Couartet et pose de 2 poteaux incendie place Pène Blanque et à l'entrée du village, Subvention CD

Madame le Maire donne lecture des devis pour la fourniture et la pose de 4 bornes à incendie dont 2 sont à remplacer

- SPAC (place Pène Blanque et entrée du village) : 6 360,00 € TTC
- SMEA (rue de Planque remplacement) : 4 404,34 € TTC
- SMEA (le Couartet remplacement) : 3 497,11 € TTC

Soit montant total HT de 11 884,54 € et TTC de 14 261,45 €.

Elle propose au Conseil Municipal de solliciter l'aide du Conseil Départemental.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité:

- De réaliser ces travaux
- D'adopter le plan de financement suivant :

Dépense TTC	14 261,45 €
Recettes	14 261,45 €
Conseil Départemental (40%)	4 753,82 €
TVA	2 376,91 €
Part communale	7 130,72 €

Mandate Madame le Maire pour signer tous documents utiles pour la demande de subvention auprès de Monsieur le Président du Conseil Départemental et la réalisation de cette opération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Sylvie SIMPSON

